

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA MÉTROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE

Séance du jeudi 15 décembre 2022

Madame Martine VASSAL, Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 184 membres.

Etaient présents Mesdames et Messieurs :

Chantal AGIUS - Martial ALVAREZ - Sophie AMARANTINIS - Michel AMIEL - Christian AMIRATY - Philippe ARDHUIN - Gérard AZIBI - Sébastien BARLES - Guy BARRET - Laurent BELSOLA - Mireille BENEDETTI - Nassera BENMARNIA - François BERNARDINI - André BERTERO - Eléonore BEZ - Solange BIAGGI - Kayané BIANCO - Béatrice BONFILLON-CHIAVASSA - Sarah BOUALEM - Linda BOUCHICHA - Doudja BOUKRINE - Michel BOULAN - Gérard BRAMOULLE - Romain BUCHAUT - Christian BURLE - Sophie CAMARD - Isabelle CAMPAGNOLA-SAVON - Joël CANICAVE - Emilie CANNONE - Laure-Agnès CARADEC - René-Francis CARPENTIER - Martin CARVALHO - Eric CASADO - Roland CAZZOLA - Saphia CHAHID - Emmanuelle CHARAFE - Philippe CHARRIN - Gaby CHARROUX - Pascal CHAUVIN - Jean-David CIOT - Marie-Ange CONTE - Frédéric CORNAIRE - Jean-François CORNO - Jean-jacques COULOMB - Georges CRISTIANI - Anne-Marie D'ESTIENNES D'ORVES - Robert DAGORNE - Lionel DE CALA - Bernard DEFLESSELLES - Marc DEL GRAZIA - Christian DELAVET - Bernard DESTROST - Vincent DESVIGNES - Alexandre DORIOU - Cédric DUDIEUZERE - Claude FERCHAT - Stéphanie FERNANDEZ - Olivia FORTIN - Lydia FRENTZEL - Agnès FRESCHER - Loïc GACHON - Daniel GAGNON - David GALTIER - Eric GARCIN - Audrey GARINO - Gerard GAZAY - Hélène GENTE-CEAGLIO - Jacky GERARD - Samia GHALI - Patrick GHIGONETTO - Philippe GINOUX - Jean-Pierre GIORGI - Magali GIOVANNANGELI - Jean-Pascal GOURNES - Vincent GOYET - Philippe GRANGE - Hervé GRANIER - Sophie GRECH - Patrick GRIMALDI - Jean-Christophe GRUVEL - Frédéric GUELLE - Sophie GUERARD - Yannick GUERIN - Roger GUICHARD - Frédéric GUINIERI - Olivier GUIROU - Prune HELFTER-NOAH - Michel ILLAC - Nicolas ISNARD - Hatab JELASSI - Sophie JOISSAINS - Nicole JOULIA - Cédric JOUVE - Christine JUSTE - Arnaud KELLER - Didier KHELFA - Philippe KLEIN - Vincent KORNPROBST - Pierre-Olivier KOUBI-FLOTTE - Anthony KREHMEIER - Pierre LAGET - Michel LAN - Vincent LANGUILLE - Stéphanie LE RUDULIER - Gisèle LELOUIS - Pierre LEMERY - Jessie LINTON - Camélia MAKHLOUFI - Remi MARCENGO - Maxime MARCHAND - Régis MARTIN - Marie MARTINOD - Sandrine MAUREL - Caroline MAURIN - Anne MEILHAC - Danielle MENET - Arnaud MERCIER - Yves MESNARD - Marie MICHAUD - Danielle MILON - Véronique MIQUELLE - André MOLINO - Pascal MONTECOT - Claudie MORA - Yves MORAIN - José MORALES - Pascale MORBELLI - Lourdes MOUNIEN - Roland MOUREN - Lisette NARDUCCI - Christian NERVI - Yannick OHANESSIAN - Grégory PANAGOUDIS - Didier PARAKIAN - Benoît PAYAN - Roger PELLENC - Christian PELLICANI - Marc PENA - Serge PEROTTINO - Catherine PILA - Patrick PIN - Henri PONS - Fabrice POUSSARDIN - Véronique PRADEL - Perrine PRIGENT - Marine PUSTORINO-DURAND - René RAIMONDI - Bernard RAMOND - Stéphane RAVIER - Didier REAULT - Anne REYBAUD - Dona RICHARD - Jean-Baptiste RIVOALLAN - Pauline ROSSELL - Georges ROSSO - Michel ROUX - Laure ROVERA - Lionel ROYER-PERREAUT - Michel RUIZ - Valérie SANNA - Franck SANTOS - Jean-Yves SAYAG - Eric SEMERDJIAN - Laurence SEMERDJIAN - Jean-Pierre SERRUS - Marie-Pierre SICARD-DESNUELLE - Aïcha SIF - Jean-Marc SIGNES - Laurent SIMON - Monique SLISSA - Gilbert SPINELLI - Etienne TABBAGH - Francis TAULAN - Guy TEISSIER - Françoise TERME - Nathalie TESSIER - Marcel TOUATI - Martine VASSAL - Catherine VESTIEU - Anne VIAL - Yves VIDAL - Frédéric VIGOUROUX - Yves WIGT - David YTIER.

Etaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :

Sylvaine DI CARO représentée par Sophie JOISSAINS - Martine CESARI représentée par Jean-Pascal GOURNES - Claudie HUBERT représentée par Marc PENA - Éric LE DISSES représenté par Véronique PRADEL - Jean-Louis VINCENT représenté par Gérard BRAMOULLE - Daniel

AMAR représenté par Loïc GACHON - Marylène BONFILLON représentée par David YTIER - Pierre HUGUET représenté par Sophie GUERARD - Frank OHANESSIAN représenté par Doudja BOUKRINE - Mathilde CHABOCHE représentée par Olivia FORTIN - Maryse RODDE représentée par Frédéric VIGOUROUX - Patrick AMICO représenté par Jean-Marc SIGNES - Karima ZERKANI-RAYNAL représentée par Francis TAULAN - Roland GIBERTI représenté par Laurent SIMON - Bruno GILLES représenté par Marine PUSTORINO-DURAND - Sébastien JIBRAYEL représenté par Anne VIAL - Stéphane PAOLI représenté par Stéphanie FERNANDEZ - Julie ARIAS représentée par René-Francis CARPENTIER - Sophie ARRIGHI représentée par Claude FERCHAT - Patrick PAPPALARDO représenté par Didier REAULT - Lyece CHOULAK représenté par Perrine PRIGENT - Nadia BOULAINSEUR représentée par Roland CAZZOLA - Mireille BALLETTI représentée par Sarah BOUALEM - Valérie BOYER représentée par Jean-Baptiste RIVOALLAN - Jean-Marc COPPOLA représenté par Audrey GARINO - Hervé MENCHON représenté par Aïcha SIF - Marion BAREILLE représentée par David GALTIER - Anne-Laurence PETEL représentée par Philippe KLEIN - Marie BATOUX représentée par Jessie LINTON - Eric MERY représenté par Cédric JOUVE - Claude PICCIRILLO représenté par Georges CRISTIANI - Stéphanie GRECO DE CONINGH représentée par Lionel DE CALA - Jean-Louis CANAL représentée par Frédéric GUINIERI - Jocelyne POMMIER représentée par Grégory PANAGOUDIS - Moussa BENKACI représenté par Kayané BIANCO - Férouz MOKHTARI représenté par Gilbert SPINELLI - Amapola VENTRON représentée par Christian AMIRATY - Nicolas BAZZUCCHI représenté par Jean-Pierre GIORGI - Olivier FREGEAC représenté par Arnaud MERCIER - Denis ROSSI représenté par Mireille BENEDETTI - Sabine BERNASCONI représentée par Solange BIAGGI - Gérard FRAU représenté par Laurent BELSOLA - Nathalie LEFEBVRE représentée par Linda BOUCHICHA - Alain ROUSSET représenté par Gerard GAZAY - Isabelle ROVARINO représentée par Pascale MORBELLI - Michèle RUBIROLA représentée par Vincent KORNPROBST - Florian SALAZAR-MARTIN représenté par Gaby CHARROUX.

Etaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :

Julien BERTEI - Corinne BIRGIN - Romain BRUMENT - Jean-Pierre CESARO - Jean-Marie LEONARDIS - Richard MALLIE - Bernard MARANDAT - Marie-France SOURD GULINO - Ulrike WIRMINGHAUS.

Etaient présents et représentés en cours de séance Mesdames et Messieurs :

Marie MARTINOD représentée à 15h55 par Emmanuelle CHARAFE - Laure-Agnès CARADEC représentée à 16h05 par Yves MORAINÉ - Jean-Pierre SERRUS représenté à 16h05 par Didier KHELFA - Lisette NARDUCCI représentée à 16h10 par Catherine VESTIEU - Solange BIAGGI représentée à 16h20 par Didier PARAKIAN - Gérard AZIBI représenté à 16h20 par Christine JUSTE - Françoise TERME représentée à 16h23 par Régis MARTIN - Bernard DESTROST représenté à 16h25 par Bernard DESFLESSELLES - Régis MARTIN représenté à 16h31 par Jean-François CORNO - Eric CASADO représenté à 16h35 par Claudie MORA - Sarah BOUALEM représentée à 16h40 par Pierre LAGET - Yannick OHANESSIAN représenté à 16h40 par Eric SÉMERDJIAN - Christian PELLICANI représenté à 16h50 par Laure ROVERA - Guy TEISSIER représenté à 16h55 par Catherine PILA.

Etaient présents et excusés en cours de séance Mesdames et Messieurs :

Nicolas ISNARD à 16h00 - Gilbert SPINELLI à 16h00 - Roger GUICHARD à 16h00 - René RAIMONDI à 16h00 - Michel LAN à 16h07 - André BERTERO à 16h13 - Franck SANTOS à 16h13 - Anne REYBAUD à 16h15 - Lionel DE CALA à 16h18 - Sophie JOISSAINS à 16h20 - Georges ROSSO à 16h20 - Anne-Marie D'ESTIENNE D'ORVES à 16h25 - Vincent LANGUILLE à 16h30 - Vincent DESVIGNES à 16h30 - Lionel ROYER-PERREAUT à 16h30 - Béatrice BONFILLON CHIAVASSA à 16h30 - René-Francis CARPENTIER à 16h45 - Magali GIOVANNANGELI à 16h45 - Yves MESNARD à 16h 45 - Patrick PIN à 16h45 - Yves MORAINÉ à 16h50 - Pascale MORBELLI à 16h53 - Jean-Jacques COULOMB à 16h55 - Sophie GUERARD à 16h55.

Madame la Présidente a proposé au Conseil de la Métropole d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

FBPA-008-12914/22/CM

■ Décision modificative de fin d'exercice 2022 - Budget principal et budgets annexes

37236

Madame la Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Conseil de la Métropole le rapport suivant :

Le Conseil de la Métropole doit se prononcer sur les décisions modificatives de fin d'exercice du budget principal et de certains budgets annexes.

La décision modificative a pour vocation de prendre en compte, de réajuster, en cours d'exercice, les prévisions et / ou les affectations budgétaires, et permet ainsi d'intégrer des besoins qui n'avaient pas été identifiés lors des étapes budgétaires précédentes.

Les décisions modificatives du budget principal et des budgets annexes sont votées en Conseil de la Métropole.

La décision modificative qui vous est soumise se caractérise principalement par des ajustements de crédits nécessaires pour assurer la clôture comptable de l'exercice 2022.

Un rapport de présentation est joint en annexe à la présente délibération, ainsi que les maquettes budgétaires.

Il est présenté ci-après les modifications des décisions modificatives :

Pour le budget principal :

- +5,000 M€ en section de fonctionnement ;
- -67,000 M€ en section d'investissement.

Pour le budget annexe « CT2 – Assainissement » :

- +2,311 M€ en section d'exploitation ;
- Aucune variation en section d'investissement.

Pour le budget annexe « CT2 – Eau » :

- +4,503 M€ en section d'exploitation ;
- Aucune variation en section d'investissement.

Pour le budget annexe « CT6 – Assainissement » :

- +0,020 M€ en section d'exploitation ;
- Aucune variation en section d'investissement.

Pour le budget annexe « CT6 – Eau » :

- +0,060 M€ en section d'exploitation ;
- Aucune variation en section d'investissement.

Pour le budget annexe « CT1 - Ports de plaisance » :

- Aucune variation de la section d'exploitation ;
- Les dépenses de la section d'investissement augmentent de 3 euros, les recettes de la section d'investissement ne sont pas modifiées.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Conseil de la Métropole de prendre la délibération ci-après :

Le Conseil de la Métropole Aix-Marseille-Provence,

Vu

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- La loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles ;
- La loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République.

Où le rapport ci-dessus

Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,

Délibère

Article 1 :

Est approuvée la Décision Modificative n°3 de l'exercice 2022 du budget principal, par nature avec présentation fonctionnelle, tel que présentée ci-dessus et détaillée en annexe.

Article 2 :

Est approuvée la Décision Modificative n°3 de l'exercice 2022 du budget annexe « CT2 – Assainissement », par nature avec présentation fonctionnelle, tel que présentée ci-dessus et détaillée en annexe.

Article 3 :

Est approuvée la Décision Modificative n°3 de l'exercice 2022 du budget annexe « CT2 – Eau », par nature avec présentation fonctionnelle, tel que présentée ci-dessus et détaillée en annexe.

Article 4 :

Est approuvée la Décision Modificative n°2 de l'exercice 2022 du budget annexe « CT6 – Assainissement », par nature avec présentation fonctionnelle, tel que présentée ci-dessus et détaillée en annexe.

Article 5 :

Est approuvée la Décision Modificative n°2 de l'exercice 2022 du budget annexe « CT6 – Eau », par nature avec présentation fonctionnelle, tel que présentée ci-dessus et détaillée en annexe.

Article 6 :

Est approuvée la Décision Modificative n°3 de l'exercice 2022 du budget annexe « CT1 – Ports de plaisance », par nature avec présentation fonctionnelle, tel que présentée ci-dessus et détaillée en annexe.

Cette proposition mise aux voix est adoptée

Certifié Conforme,
Le Vice-Président Délégué,
Budget et Finances,
Stratégie financière,
Contractualisation avec l'Etat et les collectivités

Didier KHELFA